

Compte-rendu de l' ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE

De l'Association : *Comité d'Intérêt de Quartier Fuveau Ouest*

Maison pour Tous – 13710 Fuveau

L'Assemblée Générale Constitutive du CIQ des quartiers Ouest de Fuveau, dont les habitants ont été informés par voie de courrier le 16 janvier 2018, s'est réunie dans la Maison pour Tous – le 3 février 2018 à 10H15 – sous la présidence de Mr Pelegrin.

Présents :

Mme Amiel Sylvia, Mme Asselin de Willencourt Anne, Mme Babule Agnès, Mme Périllat Sylvaine, Mme Tagliaferri Josiane,

Mr Amiel Rémy, Mr Catania Joseph, Mr Coutayar Charley,
Mr Dubois Jean-Pierre, Mr Honorat René, Mr Lopez Jean-Michel
Mr Morisse Jean-Claude, Mr Moutte Pierre, Mr Prieur Drevon Jérémie,
Mr Sagazan Jean-Marc, Mr Vernet Jean-Marc, Mr Ziéglé Denis.

Monsieur Alain Pelegrin ouvre la séance, à 10h15, en remerciant tous les participants.

Il se présente, rappelant l'historique de son implication au niveau des CIQ. Il est Président du *CIQ Soleil Levant* (quartiers Est de Fuveau).

Mais c'est en tant que Secrétaire Général Adjoint de la *Confédération des Comités d'Intérêt de Quartier des Bouches-du-Rhône*, et Président de la *Fédération-Est* qu'il préside cette réunion aujourd'hui.

Un *Comité d'Intérêt de Quartier* est une association régie sous la loi de 1901, et déclarée d'Intérêt Public. Association déclarée en Préfecture, elle doit organiser une Assemblée Générale chaque année. L'appellation « Comité d'Intérêt de Quartier CIQ » est protégé par l'INPI, Institut National de la Propriété Industrielle. Nul ne peut créer un CIQ sans la validation de la Confédération Nationale des CIQ.

Mr Pelegrin précise les buts d'un CIQ, à savoir porter la voix des habitants du quartier en question. Son interlocuteur privilégié est la Municipalité et ses élus. Toutes les actions d'un CIQ restent du domaine du bénévolat. Les maîtres-mots sont **communication** et **concertation**.

Il rappelle qu'en mars 2016, a été signée entre les dix CIQ de Fuveau, représentés par la « *Coordination des CIQ de Fuveau* » et la Commune, une Charte qui définit les devoirs et obligations de chacune des parties.

Pourquoi la création d'un Comité d'Intérêt de Quartier ?

Mr Pelegrin a eu plusieurs contacts avec Mr Wirth, Président du CIQ « Les Hauts de Fuveau », qui regroupait les quartiers ouest de la commune.. Dès 2016, il a proposé l'aide de la Confédération .

N'ayant pas de réponse, il l'a relancé plusieurs fois, soit par mail, soit par téléphone. (Il faut noter que seul le Président de ce CIQ n'a pas signé la Charte de mars 2016).

En février 2017, Mr Wirth organise une Assemblée Générale, à la Maison pour Tous, au cours de laquelle il annonce ne pas vouloir procéder au changement des membres du Bureau.

Le Compte-Rendu de cette réunion a été rédigée par un des participants. Mais Mr Wirth a refusé, en mars, de signer ce CR, arguant que le Bureau allait faire le sien. Sans compte-rendu, malgré plusieurs relances, des habitants du quartier ont écrit, en mai, à Mr Pelegrin, Président de la Fédération Est des Bouches-du-Rhône, lui faisant part des dysfonctionnements du CIQ « Les Hauts de Fuveau ».

Mr Pelegrin se renseigne auprès de la Préfecture, et apprend qu'aucune Assemblée Générale n'a été enregistrée depuis 2013.

Après plusieurs rappels, le Président de la Confédération Bouches-du-Rhône a alors adressé, en septembre 2017, un courrier recommandé avec Accusé de Réception, resté sans réponse à ce jour.

Suite à la question d'un habitant du quartier, Mr Pellegrin a confirmé que l'association de Mr Wirth - les « Hauts de Fuveau » - ne pourra plus avoir l'appellation « Comité d'Intérêt de quartier » .

Création d'un nouveau CIQ :

Devant ces faits, décision a été prise de reformer un nouveau CIQ, reprenant sensiblement les mêmes quartiers que le précédent.

Mr Pelegrin demande que soient désignés :

Un Président de séance : Mr Lopez Jean-Michel, mais, avec l'accord de l'Assemblée, Mr Pelegrin reste Président de séance, et dirige les débats.

Un secrétaire de séance : Mr Ziégélé Denis.

L'ancien nom de « Les Hauts de Fuveau » ne devant pas être repris pour des questions de visibilité, il est proposé plusieurs appellations.

Après discussion et accord de l'Assemblée, le CIQ s'appellera :

CIQ Fuveau Ouest .

Mr Pelegrin commence la lecture des statuts de cette nouvelle association , statuts copiés sur les statuts-type, élaborés en 2017, par la Confédération, et en accord avec la Loi en vigueur.

- L'objet de l'Association.
- Le siège social qui sera, par commodité, l'adresse du nouveau Président.
- Le secteur géographique qui sera en accord avec la Coordination des CIQ de Fuveau.
- Le montant de la cotisation annuelle est abordé. Après consultation de l'AG, cette cotisation a été fixée à dix euros par année civile et par famille.
- Le Conseil d'Administration (de 5 à 20 membres) sera élu pour trois années par l'Assemblée Générale.
- Le Bureau, élu par le CA parmi ses membres, élit pour trois ans :
 - Un Président,
 - Un 1^{er} vice-Président et un vice-Président,
 - Un secrétaire et un secrétaire adjoint,
 - Un trésorier et un trésorier adjoint,

Mr Pelegrin fait appel à candidatures pour le Conseil d'Administration.

8 participants se présentent :

- Mr Amiel Rémy,
- Mme Amiel Sylvia
- Mme Babule Agnès
- Mr Coutayar Charley
- Mr Lopez Jean-Michel
- Mr Morisse Jean-Claude
- Mr Vernet Jean-Marc
- Mr Ziéglé Denis

Votes pour : 16 votes contre : 0 abstentions : 0

Ces participants composent donc le Conseil d'Administration.

Après délibération, le CA élit son bureau :

Président :	Mr Ziéglé Denis,
1 ^{er} Vice-Présidente :	Mme Amiel Sylvia,
Vice-Président :	Mr Coutayar Charley,
Trésorier :	Mr Lopez Jean-Michel,
Trésorier Adjoint :	Mr Morisse Jean-Claude,
Secrétaire :	Mr Vernet Jean-Marc
Secrétaire Adjointe :	Mme Babule Agnès.

Chaque membre du Bureau se présente à tour de rôle, rappelant son adresse et sa profession.

Monsieur Ziéglé et Monsieur Lopez prendront des contacts pour le choix d'un établissement bancaire.

Des participants ont réglé la cotisation annuelle de 10 €, soit en espèces, soit par chèque, à l'ordre de « CIQ Fuveau Ouest ».
Un reçu leur a été délivré.

Plusieurs participants ont pu exposer les problèmes auxquels ils étaient confrontés dans leur quartier, ce qui a permis d'étoffer les pistes du travail à réaliser dans le futur.

La prochaine réunion sera tenue après déclaration du CIQ Fuveau Ouest en préfecture , soit avant l'été, soit à la rentrée de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, Mr Pelegrin remercie tous les participants.
La séance est levée à 12h15.